

AMNESTY INTERNATIONAL

Déclaration publique

Index AI : ASA 37/016/2006 (Public)

Bulletin n° : 154

ÉFAI

15 juin 2006

Sri Lanka. Amnesty international condamne l'attentat contre un bus civil

Amnesty International a condamné, ce jeudi 15 juin 2006, l'attentat qui s'est produit dans le district d'Anuradhapura, dans le nord du Sri Lanka. Au moins 58 civils ont été tués et 45 personnes blessées lorsque le bus qui les transportait a sauté sur une mine Claymore. L'explosion, qui a touché un bus bondé, s'est produite près de la localité de Kebitigollewa, vers 7h30 du matin heure locale, au moment où de nombreux villageois se rendent à leur travail ou à l'école. Il s'agit de l'attaque la plus grave contre des civils depuis l'accord de cessez-le-feu conclu entre le gouvernement et les *Liberation Tigers of Tamil Eelam* (LTTE, Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul) en 2002.

Le gouvernement accuse les LTTE de l'attaque. Les LTTE cependant nient toute responsabilité et ont condamné l'attentat dans une déclaration publique. La *Sri Lankan Monitoring Mission* (SLMM, Mission de surveillance au Sri Lanka), chargée de vérifier l'application de l'accord de cessez-le-feu par des actions de surveillance sur le terrain, a envoyé une équipe sur place pour enquêter.

Au début de ce mois, le 6 juin, un bus civil avait été touché par l'explosion simultanée de deux mines Claymore placées sur la chaussée, près de la base navale de Welisara, près de Colombo ; le chauffeur du bus avait été blessé. Les LTTE avaient nié toute responsabilité dans l'attaque. Les LTTE sont à l'origine d'une série d'explosions et d'attentats à la bombe visant des membres des forces de sécurité sri lankaises au cours de ces derniers mois.

Le droit international humanitaire, qui s'applique aux situations de conflit armé, interdit toute attaque contre des civils et toute attaque menée sans discrimination. Il exige que les parties à un conflit fassent à tout moment la distinction entre civils et combattants.

Selon certaines informations, les forces armées sri lankaises auraient lancé des raids aériens sur des positions des LTTE à Sampur, Mullaitivu et près de Kilinochchi, après l'attaque de ce matin contre un bus de passagers. Amnesty International craint que cette réponse du gouvernement ne mette en danger la vie de civils. Le droit international humanitaire interdit toute attaque menée sans discrimination ou susceptible de causer des pertes disproportionnées parmi la population civile.

Fin avril, en représailles à un attentat à la bombe au cours duquel le chef d'État-major des armées, le général Sarath Fonseka, avait été blessé tandis que neuf autres personnes étaient tuées, le gouvernement avait lancé une série de raids aériens sur des positions des LTTE autour de Sampur et d'Ilakkantai ; quinze civils avaient été tués, selon la SLMM. Le Bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'homme des Nations unies au Sri Lanka a estimé qu'entre 7 000 et 8 000 personnes avaient fui la

région située immédiatement au sud de la localité de Trincomalee, à la suite des raids aériens.

De plus en plus de civils sont pris dans l'escalade de violence qui balaie l'île. Amnesty International craint que le conflit qui couve à petit feu depuis longtemps n'explode, provoquant une nouvelle exacerbation de la crise des droits humains au Sri Lanka.

Amnesty International exhorte toutes les parties au conflit à respecter leurs obligations au regard du droit international et à exiger des membres de leurs forces, commandement compris, qu'ils rendent compte de leurs actes en cas d'atteintes aux droits humains et de violations du droit international humanitaire.